

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

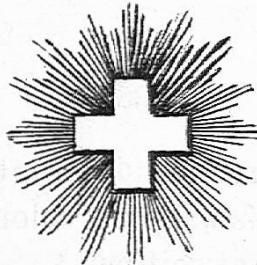
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^o 21
Série A



LAUSANNE

26 mai 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Notre jeunesse, l'école et la littérature.* — *Société suisse d'hygiène scolaire.* — *Une composition.*

NOTRE JEUNESSE, L'ÉCOLE ET LA LITTÉRATURE

Dans nos pays de race latine, les enfants occupent dans la famille une place bien plus considérable que chez les Germains et les Anglo-Saxons. Comment alors, ne pas s'étonner du peu d'importance qu'attribuent à la littérature enfantine ceux mêmes qui assignent aux jeunes le haut du pavé ? Les aime-t-on trop ou les aime-t-on mal ?

Dans sa revue *L'Education*, M. Lucien Cellérier (décembre 1915) appelle sur ce point l'attention des parents et des instituteurs. Son étude est savante, d'une portée générale et s'adresse aussi bien à l'Europe qu'à l'Amérique. Pour ma part, c'est aux pères et aux mères de la *Suisse romande* que je dédie ces quelques lignes, fruits de mes expériences et de mes désillusions.

La pédagogie ne serait-elle donc pas en honneur chez nous ? Impossible ! Jamais on n'examina tant de théories, jamais on n'essaia plus de méthodes nouvelles, — ou revenues à la mode, après un long oubli ! — Ce que la jeunesse doit savoir et ce qu'il est préférable de lui laisser ignorer ; les procédés au moyen desquels on parviendrait à lui faire envisager comme un jeu les sciences les plus arides ; la suppression de tout effort un peu soutenu ; les soins apportés à la préparation des professeurs ; la tendance, toujours plus accentuée, à traiter une classe d'élèves ainsi que les enfants d'une famille où chaque mentalité peut être minutieusement étu-

diée et recevoir une direction différente... Vous retrouverez ces thèmes favoris développés dans les colonnes de toute revue pédagogique qui se respecte tant soit peu !

A peine éclos à la vie extérieure, les tout petits ne s'appartiennent plus. Il jouent sous une tutelle bienveillante et d'après des règles approuvées. Leur langage est châtié, étudié... à moins que la nature ne revienne au galop et ne reprenne le dessus, loin de toute surveillance ! Les plus informes caricatures, œuvre de menus doigts inhables, se trouvent avoir une signification. Tant d'yeux scrutateurs pourraient, je le crains, détruire dans l'œuf l'esprit d'initiative qui ne subsiste guère, de nos jours, que dans la classe populaire, livrée à ses propres ébats.

Au siècle dernier, la mémoire était en honneur. Il me souvient d'avoir, à l'âge de cinq ans, récité, tel un perroquet, la poésie de Lamartine qui commence ainsi :

« Des moments, les heures sont nées,
Et les heures forment les jours,
Et les jours forment les années,
Dont le siècle grossit son cours. »

Il me fallut débiter, tout à la fois, une centaine de vers, auxquels je ne comprenais goutte, cela va sans dire. Et pourtant, je crois avoir éprouvé une confuse sensation d'harmonie. Un novice doit écouter, dans le même esprit, un morceau de Beethoven. C'était absurde ! Le contraire vaut-il mieux ?

Haro sur la mémoire ! crie-t-on, à présent¹. Et on charge ce pauvre bouc émissaire de toutes les erreurs passées et présentes. On exige des exercices variés, amusants, qui *captivent les auditeurs*. L'enseignement devient superficiel et les vrais intéressés en subiront les conséquences. Les sociétés de chant, par exemple, sont unanimes à déplorer l'inaptitude des artistes à entonner les paroles du troisième ou du quatrième couplet. Ils n'ont retenu que

¹ Nous devons formuler une réserve expresse au sujet des opinions de notre distinguée collaboratrice sur ce point. Les recherches expérimentales au sujet de la mémorisation ont conduit à des résultats très précis et certains, sinon tout à fait définitifs, quant aux différents types de mémoire et à leur combinaison dans la formation de l'esprit. C'est de ces recherches que découlent les moyens mis en œuvre pour faire impression sur la mémoire. Il s'agit donc, non pas de négliger cette faculté, mais d'en faire un meilleur usage, d'éviter l'effort inutile au profit de l'effort productif ou de l'impression durable. (Réd.)

l'air. Même les chœurs les plus connus se terminent en exercices de vocalisation.

La mémoire doit être développée pendant les premières années, ou demeurer à l'état embryonnaire. Il n'y a pas de milieu. Ne jamais ennuyer l'enfant est chose impossible, voir même immorale ! La mode veut pourtant que dans la période malléable, à l'heure où le cerveau tout neuf emmagasine pour la vie, les idées reçues, on érige en axiome ce dangereux principe : Tu ne t'ennuieras, sous aucun prétexte.

Et comme l'orthographe exige des exercices fastidieux, que le livret met à l'épreuve les nerfs de l'élève et du maître, on passe comme chat sur braise sur les répétitions indispensables, et on suppose que l'arithmétique s'apprend dans la vie ! Que pensent de ces notions paradoxales, les directeurs des maisons de banque et de commerce ? L'écho de leurs jérémiades n'est-il pas parvenu aux oreilles des novateurs ?

Les Anglais, ces gens pratiques, savent préparer leurs enfants pour les luttes de l'existence :

— Pourquoi emmener à cette conférence votre fillette trop jeune pour y rien comprendre ? demandais-je, un jour, à un docteur, de Londres.

— Parce que je veux lui apprendre à supporter l'ennui. C'est une leçon nécessaire à tous et qu'on ne sait jamais trop tôt.

* * *

Toute idée nouvelle n'est pas bonne, mais elle contient une parcelle de vérité, car elle est née d'une réaction contre un abus. L'enfant-programme d'il y a trente ou quarante ans, l'élève impeccable, immobile devant un pupitre pendant des heures, meuble de maison, le reste du jour, a passé à l'état de souvenir. Et c'est heureux ! On pense au corps plus qu'à l'esprit peut-être. On veut faire de l'homme, avant tout, un bon animal. L'hygiène y trouve son compte. Dommage que la vanité des parents y trouve aussi le sien, parfois !

Passant d'une extrême à l'autre, on ne professe plus pour le bon élève l'admiration de jadis, même on semble tenté d'élever le

« cancre » à la hauteur d'un génie en herbe. L'indifférence aux blâmes et aux éloges n'est pas un signe de talent, tant s'en faut, et l'orgueil, l'ambition qui s'agitent secrètement dans le cœur des écoliers modèles, sont tout autant à redouter. Pour parer au danger, on a inventé des classes où la seule récompense décernée est la satisfaction d'avoir bien agi. Singulier défaut de psychologie ! Ne promet-on pas le ciel à la vertu et l'enfer au vice, afin de stimuler le zèle des adultes et de les pousser sur la route du bien ? Seuls, les enfants devraient donc se contenter de prix abstraits, dont ferait fi le moindre roi du tir ? Les réformes sont difficiles. On ne les réalisera pas en exigeant de la jeunesse une abnégation surhumaine dont nous nous montrons incapables.

Notre siècle assiste à de bien illogiques manifestations. Les personnes les plus austères, celles qui opposeraient un veto catégorique à une visite au cinéma, à une représentation théâtrale, n'applaudissent-elles pas des deux mains à certaines exhibitions esthétiques, qui font valoir la grâce physique de leurs enfants, mais dont la vue aurait fait dresser leurs... bonnets sur la tête à nos puritaines grand'mères ?

Favorisée, sur tous les points, est la jeunesse féminine du XX^e siècle. On lui permet de cultiver sa force physique, par l'usage du ski, de la luge, du patin, même de la varappe. Elle échappe aux entraves qui ligotaient ses sœurs du XIX^e siècle ; elle entre dans la vie active, prête au labeur ; robuste et sans timidité, elle saura se frayer sa place au soleil.

Elle a réclamé ses droits à la vie intégrale. C'est fort bien, mais il s'agit maintenant de la rendre consciente de ses priviléges, de lui apprendre aussi ses devoirs. Qu'elle dépasse, en esprit et en vérité, les générations précédentes ! Elle le leur doit.

Le sceptre est aux jeunes ! Ils le savent, ils en profitent, ils en abusent souvent. Un vieux célibataire, fervent ami des temps révolus, me disait un jour, non sans amertume :

— On enseigne tout aux enfants d'aujourd'hui, sauf le respect du devoir. Le mot ni la chose ne sont plus à la mode. Ce qu'ils aiment ou ce qu'ils haïssent, voilà les seuls mobiles de leurs actions. Qu'en résulte-t-il ? De fieffés égoïstes. De mon temps...

Et je pensais, en l'écoutant, qu'en ce temps lointain si regretté, toute velléité d'initiative, tout accès d'indépendance étaient systématiquement étouffés chez les jeunes. La volonté des parents faisait loi. On ne leur résistait pas... en apparence, du moins. C'était le siècle de l'autorité paternelle.

Voici que la couronne, abdiquée par le père, repose sur le front de l'enfant. Le contraste est frappant, brutal même. Le monde n'avance-t-il pas en spirales ? Il ne faut pas s'en étonner.

Les méthodes anciennes d'éducation favorisent la ruse. Les méthodes nouvelles poussent à l'émancipation, presque à la licence. Il y a abus ; pourtant, il me semble que les défauts modernes sont préférables aux précédents. Ils s'affirment au grand jour ; ils n'épanouissent pas, dans l'ombre, leurs fleurs vénéneuses.

Si, jadis, une fillette de treize ans avait répondu à sa vénérable grand'mère, outrée de l'entendre louer les exploits des suffragettes : — Tu as tes idées, moi, j'ai les miennes ! une punition corporelle eût sûrement châtié semblable impertinence. Châtiment mérité ? D'accord. Le mutisme modeste d'autan ne voilait-il pas la même rébellion, cette révolte instinctive de la nouvelle génération contre celle qui l'a précédée ? « Tais-toi » est un argument qui n'a jamais convaincu personne.

Les jeunes filles de l'an 1917 suivront librement la carrière qui leur conviendra. N'est-on pas chaque jour plus persuadé de la nécessité, pour toutes les femmes pauvres ou fortunées, de gagner leur pain, à la sueur de leurs mains ou à la fatigue de leur cerveau ? De moins en moins, le mari possible est recherché pour sa fonction de caissier. La guerre a fauché quantité de préjugés et d'idées fausses. C'est un bienfait à côté de tant de maux.

Les métiers ne sont plus l'apanage d'une dynastie. Et si les jeunes gens disent crûment qu'ils se sentent les ailes assez fortes pour quitter le nid familial, leur naïf égoïsme me semble plus normal que celui de leurs grands-pères, lorsqu'ils s'érigaient en arbitres des destinées de leurs descendants.

* * *

Tous les efforts des parents — de la majorité s'entend — convergent donc vers l'enfant. On se préoccupe, nous l'avons vu, de

sa personne physique et intellectuelle. Et pourtant un point essentiel est omis de cette éducation soignée. Le choix des lectures, qui jouent un si grand rôle dans la formation de l'être mental, laisse indifférents pères et mères les plus conscients de leurs responsabilités.

Les livres sont la meilleure ou la plus dangereuse des compagnies. Les choisir bien est œuvre difficile, mais indispensable entre toutes. L'aliment intellectuel serait-il moins important que la nourriture du corps à laquelle l'hygiène voue une attention particulière ? Livres et journaux, destinés aux adultes, restent sur les tables de famille, à la portée des petits. On n'userait pas de pareille négligence s'il s'agissait d'une fiole d'arsenic ou d'acide prussique. L'empoisonnement de l'esprit serait-il sans danger ?

Défendre n'est pas tout, il faut aussi permettre. Il faut donner à la jeunesse la possibilité de satisfaire à son besoin de merveilleux, à son amour du changement. L'imagination, don précieux qu'on décrie bien à tort, réclame un cadre idéal pour y insérer les espoirs, les désirs, les rêveries. Elle devine, cette jeunesse, qu'au delà du chemin connu, va s'ouvrir un vaste horizon. On lui a parlé des joies et des tristesses qui seront son lot. En attendant, elle veut palpiter aux récits de ses héros préférés. Puissent-ils être de bons conducteurs, dussent-ils l'emmener avec eux dans des sphères élevées, loin de la médiocrité et des vils calculs !

Sera-ce avec des quotidiens, riches en aventures criminelles, en histoires de guerres où l'héroïsme côtoie la haine et l'injure, que nous assouvirons la faim et la soif de ces âmes neuves ? Toute autre littérature leur paraîtrait ensuite trop fade ? Tels les nourrissons gorgés de vin par une servante ignorante, et qui pleurent lorsqu'on leur offre du lait. Les œuvres d'imagination, où le monde se présente en raccourci à l'enfant qui croit à la vérité de « ce qui est imprimé », ne devrait pas être un monde où il fait mauvais vivre, où une initiation hâtive des tares et des injustices, inhérentes à notre société, souille et flétrit ce qu'il y a de meilleur en lui. Il a, d'instinct, le sentiment de l'équité; il admire ce qui est beau, vrai et bon. Encore faudrait-il le lui montrer !

* * *

Depuis la date mémorable du 1^{er} août 1914, un certain réveil s'esquisse dans différents milieux de la Suisse. On commence à comprendre que le patriotisme est la première vertu d'un peuple qui tient à l'intégrité de la race. Mais les gens les mieux intentionnés paraissent s'être figuré que ce patriotisme, un peu oublié, refleurirait en Helvétie par ce procédé de la diffusion de manuels destinés à la jeunesse des écoles.

Un manuel, si parfait soit-il, possédera-t-il jamais une grande influence sur de futurs citoyens ? Ils y verront plutôt des leçons à apprendre, une source de bons et de mauvais points. Estime-t-on sensé d'enseigner le patriotisme comme s'il s'agissait d'une leçon de mathématiques ou de géographie ? Je ne conçois pas ainsi le développement de ce culte spécial voué à la terre qui vous a vu naître, où votre moi a pris conscience de lui-même. Parler aux jeunes, si susceptibles d'enthousiasme, dans un livre, — qui ne sentira pas l'atmosphère scolaire, — de la plus ancienne république du monde, lui raconter ses gloires, lui décrire ses erreurs et ses faiblesses, hélas ! lui prouver que pour la rendre meilleure et plus grande, il faut que chaque lecteur se réforme lui-même, chasse ses égoïsmes, qu'il se sente, enfin, une des unités dont dépendent les progrès de la communauté !... voilà un moyen rationnel de créer de vrais Suisses qui laisseront, après leur mort, leur patrie plus forte, plus fière et plus libre !

Lorsque les parents se rendront compte du devoir qui leur incombe, de ce chef, on n'entendra plus quelques-uns de nos électeurs de demain s'écrier: « Que je voudrais être Français ! Je n'aime pas la Suisse. »

A qui la faute si ce cri indigne¹ sort de la bouche de ceux qui deviendront les remparts de nos libertés ? A-t-on compris à temps que les livres et les journaux *de France* sont écrits pour les enfants *de France*, qu'ils ne peuvent pas être, *qu'ils ne doivent pas être* la nourriture *exclusive* de notre jeunesse ? Ils la dénationalisent, ils troubent son intelligence, ils altèrent sa mentalité, ils ne

¹ Nous ne l'avons, pour notre part, jamais entendu. (Réd.)

répondent pas à ses besoins. Connaissez-vous un autre pays qui consentirait à perdre le caractère national qui est sa force et sa raison d'être ?

L'auteur de cet article s'attend à être accusé de dénigrer son pays. Il sera critiqué à cause de son étroitesse d'esprit. « Quoi, objectera-t-on, veut-on condamner notre jeunesse à n'absorber que des romans romands ? Doit-elle ignorer les chefs-d'œuvre qui honorent les littératures étrangères ?

Je n'ai jamais prononcé pareille hérésie. Mes premières années n'ont-elles pas été embellies par les gros livres qui feraient hausser les épaules à nos collégiens de l'année 1917 ? Je pense aux romans de Walter Scott, de Fenimore Cooper, d'Alexandre Dumas, d'Andersen, de Beecher Stowe, etc. Ma dette de reconnaissance envers ces auteurs ne saurait être acquittée. De nos jours les enfants lisent peu, lisent vite, lisent mal. L'école a trop développé leurs yeux au détriment de leur cerveau. Une image les attire, ils feuillettent les pages et butinent sans recueillir beaucoup de miel. L'action a détrôné la pensée.

La jeune fille surtout, a appris à regarder du côté de Paris. La Suisse lui paraît le satellite de la grande cité, qui nous envoie ses pierres précieuses, et ses *scories* ? Niaise est la littérature suisse, enfantine, répète-t-on ? Est-elle unique dans cette soi-disant infériorité ? J'invite les amis de la jeunesse à parcourir, au moment des fêtes de fin d'année, les devantures de nos librairies ? Ils pourraient aussi s'instruire à la lecture des catalogues destinés à fixer le choix des acheteurs. S'ils interrogent les vendeurs pour connaître le genre d'ouvrages les plus appréciés, ils verront que la Suisse n'a pas le monopole de la littérature niaise, mal écrite, tendancieuse.

Qu'ils regardent aussi les livres donnés comme prix dans les écoles de l'Etat. Ils viennent de France, à quelques exceptions près. Nul souci de patriotisme ! La question qui prime toutes les autres, c'est le bon marché de la publication.

— Je ne savais pas qu'il y eût des auteurs suisses qui s'occupent d'amuser la jeunesse, m'écrivait, l'année dernière, un jeune Neuchâtelois. Je n'ai jamais reçu que des ouvrages français, au Nouvel-An.

Se trouvera-t-il enfin une personne de loisirs pour dresser la liste de toutes les lectures suisses aptes à intéresser, à captiver, à instruire nos futurs citoyens, en leur imprimant le sceau helvétique ? Je ne doute point de l'étonnement produit par cette énumération de richesses insoupçonnées. Bien des pages étrangères, chauvines ou ineptes, seraient ainsi mises à l'index. Elles qui ne doivent leur attrait qu'à leur exotisme.

Si les livres romands écrits pour l'enfance sont peu en honneur chez nous, que dire des journaux et revues ? Néant, à part quelques publications à petit tirage, préparées pour un public spécial, et qui n'obtiendront jamais de popularité. Il manque au jeune Suisse romand une Revue qui lui appartienne en propre, qu'il puisse réclamer comme son dû, dans laquelle, au besoin, il exprimerait sa manière de voir qui n'est pas la nôtre et que nous voudrions connaître. Une Revue qui serait son amie et sa confidente, qui l'influencerait plus et mieux qu'un livre vite oublié.

Cette Revue là existera le jour où les parents auront compris son utilité. Ils en sont encore bien loin ! Un philanthrope devant qui je déplorais cette regrettable lacune, me répondit brusquement :

— Dans ma jeunesse, nous ne possédions ni livres ni journaux et nous étions de meilleurs patriotes que la génération actuelle.

Quel lamentable argument que celui qui consiste à imiter, en tout et partout, les coutumes du passé ? A quoi bon progresser dans la mécanique, la chirurgie, l'enseignement, pendant qu'on néglige l'éducation de l'âme enfantine, abandonnée à des guides muets et pernicieux ? Au lieu d'une lente évolution vers un idéal meilleur, faudra-t-il préconiser le conservatisme des abeilles qui, depuis le commencement du monde, élaborent les mêmes cellules hexagonales ?

N'oublions pas, au surplus, que si, il y a cinquante ans, les jeunes devaient se passer de livres et de journaux nationaux, la Suisse n'était pas alors, devant tous ces éventaires, les produits plus ou moins bienfaisants, issus de la presse étrangère !

De quelles revues se repaît notre jeunesse ? Demandez-le aux parents ? Ils ne le savent pas. Leur devoir est pourtant de s'en informer. Que de fois j'ai rencontré dans un tramway, nombre d'éco-

liers, les fronts penchés sur d'horribles enluminures, ou des gravures inconvenantes, dont le texte à l'unisson de l'illustration, excitaient des rires pénibles à entendre! Sitôt le logis atteint, les journaux suspects disparaissaient dans les portefeuilles.

— Pourquoi achetez-vous ces vilains livres ? dis-je, un jour, à une jeune fille qui tenait en mains une brochure : *Les Mystères de New-York*. (Elle la dévorait si avidement qu'elle oublia de descendre près de sa demeure.)

— Que voulez-vous ? me répondit-elle, distraitemment, on n'a rien d'autre à lire que des histoires si ennuyeuses !

Le cinématographe lui-même, avec son ambiance déplorable et sa promiscuité inquiétante, ne saurait infiltrer dans les veines de l'enfant crédule plus de venin que les mauvaises lectures. Leur moindre danger est de l'introduire dans un milieu faux, tentant, qui le dégoûtera de l'existence monotone et simple qu'il devra mener.

L'angoissant problème s'est posé devant quelques esprits lucides, ceux qui ont vu et entendu. Mais leur nombre est si petit, en comparaison de la foule des indifférents !

Pour remédier à cet état de choses, certains essais ont cependant été tentés. Par malheur, ceux qui voudraient ne peuvent pas et ceux qui pourraient ne veulent pas. En conséquence, les résultats acquis n'ont pas récompensé les amateurs de ces audacieuses tentatives.

Savez-vous, ce que répondent des Suisses de vieille roche lorsqu'on les prie de s'intéresser à cette entreprise patriotique :

— Mes enfants ont leurs livres d'école. Cela me suffisait à leur âge.

— Des journaux étrangers arrivent en masse chez nous. Pourquoi cette rage de créer du nouveau ?

— Les journaux que je lis intéressent mes enfants. Je ne vois pas l'utilité de dépenser davantage pour eux.

— Mieux vaut renoncer à ces innovations. Il n'y a pas assez d'enfants dans la Suisse romande (?) pour obtenir un nombre d'abonnés suffisant.

Je fais grâce aux lecteurs des autres réponses qui ont à peu près la même valeur que ces quatre exemples.

L'attraction d'un journal pour la jeunesse suisse n'est, paraît-il, pas assez forte pour rivaliser avec des œuvres nouvelles, nées pendant la guerre. Les cours de danse et de musique ont l'heure de susciter l'intérêt, même des financiers. La littérature pour l'enfance les laisse froids. Un tant pour cent moral ne présente pas les garanties nécessaires...

Il faudrait un saint Jean Bouche d'or pour inventer en faveur de cette création des arguments assez éloquents. Dans l'espoir de sa venue, je pose à nouveau cette question actuelle à tous les parents, pédagogues et amis de la jeunesse romande :

« Comment ouvrir les yeux des aveugles et faire entendre les sourds ? »

F. GUILLERMET.

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Le samedi 12 et le dimanche 13 mai, Langenthal a reçu les membres de la Société suisse d'hygiène scolaire et leurs invités. C'est avec raison que le Comité de cette utile société avait choisi le plantureux village de la Haute-Argovie comme lieu de réunion pour cette année : Langenthal possède en effet un système scolaire complet, allant de l'école enfantine aux classes supérieures de l'école secondaire, avec enseignement ménager, une classe d'anormaux, une école commerciale complémentaire, sans oublier diverses institutions charitables telles que cuisines scolaires, colonies de vacances, etc. Et le visiteur qui parcourt ces riches campagnes, ces rues bordées de coquettes maisons encadrées de jardins et de vergers fleuris, se demande étonné à qui des institutions charitables peuvent bien être utile dans une localité dont l'aspect proclame le bien-être.

Dans la séance administrative de l'après-midi du samedi, les sociétaires présents procédèrent aux travaux prévus par les statuts, adoptèrent les comptes de 1916, nommèrent M. le Dr Carrière, directeur du Bureau sanitaire fédéral, aux fonctions de président, et choisirent Lausanne comme siège de la prochaine assemblée. L'expérience des dernières années ayant démontré le rapport étroit qui existe entre les questions d'hygiène scolaire et la plupart des questions d'hygiène publique (habitations, genre de vie, travail des parents et des enfants, milieu social, hérédité, maladies contagieuses, etc.), la proposition de transformer l'association telle qu'elle existe depuis dix-huit ans en une société d'hygiène publique et scolaire fut approuvée en principe, et le comité chargé de faire l'étude nécessitée par cette transformation.

Le soir du même jour, une réunion familière groupait les autorités locales et les participants dans les spacieuses salles de l'Hôtel-de-l'Ours. M. le colonel Spychiger, président de la Commission scolaire, salua les participants en termes cordiaux et fit l'historique du développement scolaire de la localité. Placée dans l'obligation de loger ses classes plus au large par suite de l'augmentation de sa population, la commune de Langenthal adopta en 1903, la première en Suisse,

le système des pavillons scolaires, et en construisit quatre de six classes chacun, qui sont des modèles de bon goût et de réalisation pratique. Ainsi cet heureux coin de terre ne connaîtra jamais la caserne scolaire dont certaines de nos grandes villes s'enorgueillissent bien à tort.

L'assemblée générale eut lieu le lendemain à 9 heures, dans le coquet théâtre du village, car Langenthal possède un théâtre charmant, que mainte ville de 40 à 50 000 habitants pourrait envier. M. le conseiller d'Etat Tschumy, assisté du vice-président, M. l'inspecteur L. Henchoz, remplace le nouveau président, rappelé à Berne par une affaire officielle urgente. Après quelques mots de bienvenue, il donne la parole aux rapporteurs sur l'importante question à l'ordre du jour : *Le développement physique de la jeunesse féminine et masculine suisse.*

M. le Dr *Matthias*, professeur d'hygiène à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Zurich, parle des *bases de l'éducation physique* et fait un parallèle très suggestif entre la sollicitude vouée au développement de l'esprit et la négligence avec laquelle on traite le corps, sans la santé duquel tout le savoir acquis ne saurait servir à grand'chose. Il s'en prend notamment à la position assise prolongée à laquelle on condamne notre jeunesse scolaire. L'enfant et l'adolescent ont besoin de mouvement parce que l'immobilité contrarie la croissance tandis que l'exercice physique la favorise. Mais encore faut-il que cette croissance soit harmonieuse, qu'elle affecte le corps dans sa largeur aussi bien que dans sa longueur, et qu'elle se produise sans à-coups. De là la nécessité d'exercices réguliers et fréquents bien plus que de leçons de gymnastique longues et fatigantes. M. Matthias stigmatise l'excès des sports violents qui cause des défauts du cœur chez le 25 % de ceux qui s'y adonnent. Il présente à l'assemblée un tableau mettant en comparaison, chez garçons et filles, le développement simultané du squelette et des organes vitaux. De cette comparaison des étapes de la croissance chez les deux sexes, il résulte que les inconvénients de la scolarité sont plus grands chez les filles que chez les garçons, par suite de leur développement plus rapide.

Il faut donc renoncer à compter exclusivement sur les deux heures habituelles de gymnastique pour remédier aux inconvénients de la position assise prolongée, si l'on veut vraiment faire des jeunes gens vigoureux et bien armés pour la lutte de l'existence. Et M. le Dr *Matthias* pose résolument le principe : La matinée pour l'esprit, l'après-midi pour le corps¹. Comme l'on n'obtient un résultat que par un système logiquement construit, mais que, d'autre part, l'enfance doit rester l'âge de la spontanéité et du jeu, il y aura lieu de faire alterner judicieusement les exercices disciplinés et les exercices libres, la contrainte et le libre épanouissement.

Envisagée à ce point de vue, la gymnastique devient un élément de culture morale ; et comme son enseignement suppose des connaissances anatomiques très précises, M. *Matthias* déplore que le programme des universités l'ignore. Il

¹ Il y a vingtans que nous avons vu ce principe appliqué en Allemagne. Chez nous il est mis en œuvre dans certaines écoles supérieures de jeunes filles, où les leçons de gymnastique sont de demi-heure et où la plupart des après-midi sont libres. Chacun s'en trouve bien. Pourquoi, dans nos villes romandes, refuse-t-on à l'école primaire ce que l'on accorde libéralement à l'école secondaire ? Pourquoi ce qui s'appelle hygiène, saine pédagogie à une place, s'appelle-t-il abus à une autre place ?

voudrait voir inscrire à ce programme des cours spéciaux très complets destinés aux futurs maîtres de gymnastique, auxquels (et le rapporteur insiste sur ce point) une culture générale meilleure que celle que l'on exige d'eux serait nécessaire.

M. Hartmann, le sympathique président de la Société fédérale de gymnastique, professeur à l'Ecole normale et à l'Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne, traite plus particulièrement des relations entre la gymnastique et l'éducation de la volonté. Il met l'accent sur l'influence morale de l'exercice physique, qui contribue à la joie de vivre et dispose à la bienveillance. Une vie physique plus intense signifie une volonté plus forte. L'exercice physique est lui-même une forme du culte de la volonté ; c'est l'acte d'un esprit gouvernant un corps. Et à ce point de vue déjà, indépendamment de l'augmentation des forces productrices de la nation, la gymnastique joue un rôle éminemment social. Le rapporteur insiste à ce propos sur la nécessité de l'exercice physique chez la femme. Tout ce que l'on a pu en dire pour l'homme s'applique avec la même valeur au sexe dit faible ; par elle il peut acquérir une force physique qui ne nuira pas à sa grâce. De là la nécessité d'accorder à la gymnastique, dans les classes de filles, la même place que dans celles de garçons. Parmi les anomalies de nos programmes, il en est une qui frappe surtout : c'est qu'on laisse la plupart des jeunes gens sans culture physique pendant la période post-scolaire, celle où elle leur serait précisément le plus nécessaire. Comme le rapporteur précédent, M. Hartmann estime qu'elle devrait être un élément essentiel de l'école complémentaire.

Le président de la Société fédérale de gymnastique rappelle enfin le rôle assumé par cette société dans la préparation physique de la jeunesse suisse en vue du service militaire. Il déplore seulement que cette préparation ne soit pas obligatoire. C'est là, dit-il, un objectif humanitaire plus encore que militaire ; et si un peu d'argent est nécessaire pour l'atteindre, cet argent doit se trouver, dût-on, pour cela, en prélever un peu sur celui que l'on accorde si libéralement pour l'amélioration des races bovine, chevaline et autres. L'avenir de la race humaine n'est pas moins digne d'intérêt que la bourse des éleveurs et la beauté des sujets qui figurent dans leurs étables.

M. le colonel Heusser, de Bâle, traite ensuite plus particulièrement du *développement de la jeunesse suisse au point de vue militaire*, mais il le fait en homme qui connaît à fond l'école suisse : un colonel qui cite Peztalozzi avec autant de bonheur ne saurait que nous être sympathique. Il ne suffit pas que le jeune homme soit apte au service, il faut qu'il soit endurant. Or le nombre effrayant de soldats qui durent être réformés au cours de la mobilisation montre que nous sommes loin d'avoir atteint le but. L'exercice ne suffit pas ; il doit être suffisamment prolongé et commencer pendant la période de formation. Voilà pourquoi l'armée a besoin de l'école ; on ne fait rien sans le temps. La place respective accordée par l'école au corps et à l'esprit est dans la proportion de 2 à 30 ; c'est absurde ! Une heure de culture physique par jour ne serait pas de trop. La leçon de 45 minutes, déjà introduite dans plusieurs cantons¹, permet de faire

¹ Pas en Suisse romande ! Ici encore nous constatons qu'on a beaucoup trop la tendance, chez nous, de traiter les revendications en faveur des leçons moins longues

mieux sans nuire à l'éducation générale, en consacrant une partie des récréations à l'exercice physique modéré. Puis, que de leçons pourraient se donner en plein air ! Sortons des classes, allons à l'air, au soleil ; retournons à la nature que des millions de soldats ont redécouverte avec ravissement au cours de cette guerre (pour la mutiler par ordre, hélas ! *Réd.*)

Notre indépendance repose sur l'emploi des armes ; il faut aussi que notre jeunesse pratique de bonne heure notre sport national le plus fameux, celui du tir. C'est lui qui fait la valeur de notre armée. Hindenbourg en a fait récemment la déclaration, qui en douterait encore !

Mais où prendre le temps nécessaire ? diront les maîtres. Le colonel Heusser n'y va pas de main morte ; il répond : Disposez de tout bel après-midi ; allez en pleine nature ; imposez un peu moins de position assise à vos élèves ; faites des gens joyeux de vivre et vous aurez gagné du temps au lieu d'en perdre, car vous le retrouverez en faisant ensuite en une heure le travail que deux heures ne suffiraient pas à accomplir avec un auditoire placé dans de mauvaises conditions physiques.

M. le Dr *Krafft*, médecin des écoles de la ville de Zurich, traite enfin des conditions sanitaires et sociales qui doivent être remplies au préalable, si l'on veut pouvoir donner à la jeunesse suisse une bonne éducation physique. En dépit de la fatigue d'une longue séance, cet exposé magistral, d'une documentation très riche et d'une argumentation irréfutable, fut écouté avec une profonde attention. La place nous manque pour en donner un résumé même succinct ; on trouvera sans doute ce travail, que sociologues et éducateurs liront avec le plus grand profit, dans le prochain *Annuaire* de la Société. Qu'il nous suffise de dire que M. le Dr *Krafft* a démontré que sans une bonne hygiène sociale, sans une vie de famille normale, sans une nutrition suffisante, sans des habitations saines, sans des salaires suffisamment rémunérateurs, sans le maintien à la portée des petites bourses des denrées indispensables, toute éducation physique rationnelle manquerait de la base nécessaire.

La lecture et l'exposé de ces quatre travaux remarquables ayant exigé trois bonnes heures, il restait une heure encore, d'après le programme, pour une discussion qui eût pu être fructueuse. Mais le rôle peu glorieux de l'inévitable fâcheux qui, en pareille circonstance, vient accaparer le temps disponible, fut assumé, cette fois-ci, par le délégué du Département militaire fédéral, M. le colonel *Fisch*. Il crut devoir donner lecture à l'assemblée d'un interminable rapport, relatant dans les moindres détails, les mesures prises par la Confédération, à partir de 1874, en faveur de l'enseignement de la gymnastique. Rédigé pour la glorification de son auteur, ce travail, d'un intérêt purement rétrospectif, eut un résultat diamétralement opposé à celui qu'il en attendait.

Les quelques minutes qui restèrent furent mises intelligemment à profit par MM. *Müller*, maître secondaire (et major), qui préconisa la suppression de toutes les dispenses des leçons de gymnastique et leur remplacement par des cours spé-

à la façon des revendications ouvrières pour la journée de huit heures. Une leçon intensive de 40 à 45 minutes vaut mieux qu'une leçon de 60 minutes à l'allure traînante.

ciaux d'entraînement physique pour enfants souffrant d'infirmités diverses, et Bollinger, qui appuya l'idée de cours universitaires à l'intention des futurs maîtres de gymnastique. Un envoyé du Dr Laur apporta à l'assemblée, très touchée, l'approbation de son Maître, et l'assurance que le peuple des paysans, qui ne peut laisser à ses enfants beaucoup de temps pour le jeu, veut bien leur permettre la gymnastique.

L'approbation en bloc des quarante-deux conclusions des rapports eut lieu à la fin du banquet qui suivit. On entendit ensuite un vibrant toast à la patrie du pasteur de Langenthal, et une allocution de M. Henchoz, vice-président, qui remercia les autorités locales et donna rendez-vous aux participants à Lausanne, l'an prochain.

* * *

Ce compte rendu fort succinct donnera à nos lecteurs une idée très imparfaite encore de l'importance et de l'activité de la Société suisse d'hygiène scolaire. Elle doit grouper toujours plus toutes les bonnes volontés qui veulent travailler, par l'école et pour l'école, à donner à notre pays une population saine, vigoureuse autant qu'instruite. Elle est plus qu'une société d'utilité publique : elle est un milieu où l'on sent vibrer l'âme même de la nation. Les Suisses romands ont tout particulièrement le devoir de lui apporter leur concours ; le petit nombre d'entre eux qui participent à ses assemblées (à Langenthal, une dizaine sur deux cents environ) est pour nous une cause d'humiliation. On ne peut attendre de beaucoup d'instituteurs qu'ils fassent le sacrifice d'une cotisation nouvelle ; mais toute association pédagogique, toute section de district devrait y entrer comme membre collectif et déléguer son président à ses assemblées. Ce serait travailler à la fois dans l'intérêt de l'école romande et dans celui de l'unité nationale.

Puisse cet article contribuer à ce résultat !

E. B.

UNE COMPOSITION

Pour la première fois de sa vie, Marie doit faire une composition. C'est chic, les compositions ! On les prépare à l'école. On cherche des mots nouveaux, on fait des phrases, puis on écrit les mots au tableau, on les copie dans son cahier, et il n'y a plus qu'à refaire les phrases. Si on a fait bien attention, c'est très facile.

Les autres élèves ont fait leur composition à l'école, mais Marie a dû bêler, parce que, ce jour-là, sa maman allait à la buanderie et qu'elle devait garder sa petite sœur. La maîtresse lui a dit de faire sa composition à la maison pour lundi. C'est samedi soir ; sa maman a été faire des bureaux, ses grands frères s'amusent à la gare du Flon, sa petite sœur dort, Marie va faire sa composition. Elle ouvre son cahier, où la maîtresse a écrit elle-même le titre, pour l'encourager : *Notre appartement*. Mais, avant de commencer, Marie se demande si elle a bien fait tout ce que sa maman lui avait commandé de faire. Depuis que Marie va en cinq et qu'elle a congé le samedi, sa maman fait des heures, ce jour-là, et

c'est Marie qui fait le ménage. Elle regarde autour d'elle si elle n'a rien oublié. Elle a balayé la chambre, la cuisine, et le cabinet noir où se trouvent son lit et celui de ses frères. Elle s'est même bien cogné la tête, parce qu'il fait tellement sombre derrière la porte d'entrée. Elle n'a donc rien oublié et elle peut se mettre à la première phrase de sa composition : *Les cinq pièces de notre appartement s'ouvrent toutes sur un grand vestibule bien éclairé. Le plancher des chambres est en....* Marie regarde avec satisfaction le plancher qu'elle a bien balayé. Elle s'est amusée à faire avec l'arrosoir de jolis dessins qui se voient encore. Il y a malheureusement de grosses fentes, où le balai ne peut pas pénétrer et où la poussière s'accumule, et vers la porte, là où l'on pose souvent le pied, le plancher est usé. Mais cela importe peu. En quoi est-il le plancher ? On a écrit dans le vocabulaire : *noyer, chêne* et puis un mot qui les a toutes fait rire, et qu'on a eu de la peine à écrire. Marie suit du doigt la colonne pour le retrouver, et triomphante elle termine sa phrase : *Le plancher des chambres est en pitchpin, couvert de linoléum.*

Mais voilà qu'un léger bruit l'interrompt. C'est un gros matou jaune qui, se croyant seul, s'est approché par les toits de la fenêtre à tabatière. Marie le connaît bien ; elle voudrait lui faire une caresse. Elle approche sa chaise de la fenêtre, grimpe dessus, et à grand'peine atteint avec le menton le rebord de tôle. Le chat a disparu. Marie, désappointée, jette un coup d'œil par la fenêtre. A travers le torrent de fumée que la cheminée du boulanger crache sous son nez, elle aperçoit d'autres cheminées, un hangar sur un toit où séchent des peaux de lapin, et, en levant la tête, les arches en fer du pont Bessières. Marie saute de sa chaise et se remet au travail. *Chaque chambre a une grande fenêtre par où la lumière entre et d'où nous voyons le lac et les montagnes.*

Tout à coup, Marie se rappelle qu'elle a oublié de préparer le souper de son papa. Elle court à la cuisine. Il y fait tout nuit déjà, car la cuisine prend jour sur une petite cour sombre. A tâtons, Marie dispose sur un coiu de la table encombrée le pain, le fromage et s'efforce de faire tenir le tabouret en équilibre sur le carrelage plein de trous. Puis elle revient à sa composition : *Nous prenons nos repas dans une salle à manger gaie et spacieuse, et en été sur le balcon.*

La composition sera bientôt finie. Ce n'est pas trop tôt. Voici qu'un gros pas lourd ébranle l'escalier de bois et que de gros souliers heurtent les marches. Marie sait ce que cela signifie. C'est le papa qui vient souper, et comme c'est samedi soir il a bu. Marie ne s'en émeut pas ; elle trouve cela tout naturel. Elle se dépêche seulement de terminer sa composition, car elle sait que dans ces moments-là le papa n'est pas patient. Elle l'entend qui tâtonne pour trouver le loquet, puis lance dans la porte un furieux coup de pied, tandis que, satisfaite d'elle-même, elle écrit la dernière phrase de sa composition : *A la porte, on a placé une sonnette électrique.*

PIERRE D'ANTAN.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



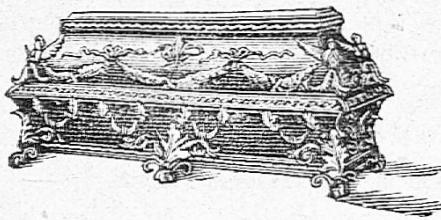
Glasses de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3
Téléphones permanents



FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Bien que la Société accorde sans surprise aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

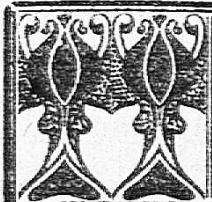
Tous les bons d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MME. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonges, **Lausanne**.



Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes. Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

四

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE

14 Rue Haldimand

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

A LOUER POUR LA SAISON **2 jolis petits chalets**

à proximité de Vers l'Eglise (Ormonts-Dessus). Prix modéré. S'adresser à Monsieur **Genillard**, négociant à Vers l'Eglise. P. 22982 L.

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE



Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés,
coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS
COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 0 | au comptant
0 | aux instituteurs
de la S.P.V.



EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

me ANNÉE. — N° 22.

LAUSANNE — 2 juin 1917



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger. 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Editions ATAR — GENÈVE

Livres en usage dans les Universités, Collèges, Ecoles secondaires, primaires et privées de la Suisse romande.

ARZANI, prof.	<i>Grammaire italienne</i>	Fr. 3.—
" "	<i>Anthologie italienne</i>	" 3.—
CHOISY, L., pasteur.	<i>Manuel d'instruction religieuse, 4^{me} édition.</i>	" 0.75
CLIFT, J.-A.	<i>Manuel du petit solfègeien.</i>	" 0.95
CORBAZ, André.	<i>Exercices et problèmes d'arithmétique, 1^{re} série, Livre de l'élève</i>	" 0.80
	<i>" " " " Livre du maître</i>	" 1.40
	<i>2^{me} série, Livre de l'élève</i>	" 1.20
	<i>" " " " Livre du maître</i>	" 1.80
	<i>3^{me} série, Livre de l'élève</i>	" 1.40
	<i>" " " " Livre du maître</i>	" 2.20
DÉMOLIS, prof.	<i>Calcul mental</i>	" 2.20
	<i>Manuel de géométrie.</i>	" 1.70
DÉMOLIS, prof.	<i>Physique expérimentale</i>	" 4.50
DENIS, Jules.	<i>Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)</i>	" 2.—
DUCHOSAL, M.	<i>Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète</i>	" 0.60
" "	<i>" " " " réduite</i>	" 0.45
EBERHARDT, A., prof.	<i>Guide du violoniste</i>	" 1.—
ELZINGRE, H., prof.	<i>Manuel d'instruction civique (2^{me} partie: Autorités fédérales)</i>	" 2.—
ESTIENNE, H.	<i>Pour les tout petits, poésies illustrées</i>	" 2.—
GAVARD, A.	<i>Livre de lecture, degré moyen</i>	" 1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E.	<i>Comment faire observer nos élèves?</i>	" 2.25
GROSGURIN, prof.	<i>Cours de géométrie.</i>	" 3.25
JUGE, M. prof.	<i>Notions de sciences physiques</i>	" 2.50
	<i>Leçons de physique, 1^{er} livre: Pesanteur et chaleur</i>	" 2.—
	<i>" " 2^{me} livre: Optique</i>	" 2.50
	<i>Leçons d'histoire naturelle.</i>	" 2.25
	<i>Leçons de chimie.</i>	" 2.50
	<i>Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).</i>	" 2.75
LESCAZE, A., prof.	<i>Premières leçons intuitives</i>	" 1.80
	<i>Manuel pratique de langue allemande, 1^{re} partie</i>	" 1.50
	<i>" " 11^{me} partie</i>	" 3.—
	<i>" " 1^{re} partie, professionnelle</i>	" 2.25
	<i>" " 11^{me} partie, professionnelle</i>	" 2.75
	<i>Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</i>	
MALSCH, A.	<i>1^{re} partie.</i>	" 1.40
	<i>2^{me} partie.</i>	" 1.50
	<i>3^{me} partie.</i>	" 1.50
MARTI, A.	<i>Les fables de la Fontaine (édition annotée).</i>	" 1.50
MARTI, A.	<i>Livre de lecture, degré inférieur.</i>	" 2.50
MARTI et MERCIER.	<i>Livre de lecture, degré supérieur</i>	" 3.—
PITTARD, Eug., prof.	<i>Premiers éléments d'histoire naturelle</i>	" 2.75
PLUD'HUN, W.	<i>Comment prononcer le français?</i>	" 0.50
"	<i>Parlons français.</i>	" 1.—
POTT, L.	<i>Geschichte der deutschen Literatur</i>	" 4.—
SCHUTZ, A.	<i>Leçons et récits d'histoire suisse</i>	" 2.—
THOMAS, A., pasteur.	<i>Histoire sainte</i>	" 0.65

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ecole cantonale de Commerce de Lausanne. — Le poste de **maîtres d'étude et de branches commerciales** est mis au concours.

Titre requis : licence ès-sciences commerciales de l'Université de Lausanne ou titre équivalent.

Traitements initial : 4000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole.

Entrée en fonctions : 27 août 1917.

Adresser les offres de service avec **curriculum vitae** au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 12 juin, à 6 heures du soir.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Chollet, Paul, à Maracon ; — Cosendai, Edmond, à St-Tiphon (Ollon) ; — Perrenoud, Edouard, à Vers-chez-les-Blanc (Lausanne). — Regamey, Julien, à Gojonnex (Lausanne) ; — Rochat, Louis, à Montherond (Lausanne) ; — Basset, Armand, à Bellerive ; — Péneveyre, Fernand, à Savuit (Lutry) ; Chauvet, Lucien, à Mies et Tannay.

Institutrice : Mlle Corboz, Marthe, à Villars (Ollon).

Dans sa séance du 18 mai 1917, le Conseil d'Etat a nommé, à titre provisoire et pour une année MM. Félix Stein, en qualité de maître secondaire au collège de Cossonay et M. Lucien Noverraz en qualité de maître de mathématiques au collège d'Aigle.

Dans sa séance du 22 mai 1917, le Conseil d'Etat a nommé M. René Chevalley, en qualité de secrétaire-comptable des écoles supérieures de commerce, d'administration et de chemins de fer, à Lausanne, et Julien Gern, en qualité de maître de branches commerciales au dit établissement.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Situation offerte

Une compagnie **SUISSE** d'assurance sur la **VIE** cherche un acquiseur pour Lausanne et environs.

Traitements fixe et commissions importantes.

Conviendrait particulièrement à instituteur retraité. Adresser offres : Casier postal 14101, LAUSANNE.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

VIENT DE PARAITRE : 3^{me} édition de

ANTHOLOGIE SCOLAIRE

par

L. DUPRAZ et E. BONJOUR

avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève.

Lectures françaises à l'usage des Collèges secondaires,
Ecoles supérieures et Ecoles primaires supérieures.

Adopté officiellement par les
Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud et de Genève,
et recommandé par ceux de Neuchâtel et du Tessin.

*Un volume in-16, 560 pages, relié toile souple,
3^{me} édition revue et augmentée, Fr. 3.*

Cette *Anthologie scolaire*, dont la troisième édition vient de paraître, vise à prendre une légitime place entre les manuels purement utilitaires des classes élémentaires et les chrestomathies trop exclusivement classiques. Tout en faisant une part suffisante pour le jeune public, auquel elle s'adresse, aux classiques des XVI^e XVII^e et XVIII^e siècles (Boileau, Bossuet, Buffon, Corneille, Fénelon, La Bruyère, La Fontaine, Malherbe, Molière, Montaigne, Montesquieu, Pascal, Racine, Régnier, Ronsard, Saint-Simon Mme de Sévigné, Voltaire, etc.), elle donne un très grand nombre de morceaux des bons écrivains français du XIX^e siècle, de Chateaubriand à Edmond Rostand, en passant par V. Hugo, Lamartine, Coppée et Daudet.

Ces morceaux, choisis avec soin et discernement et groupés chronologiquement, sont accompagnés de notes et suivis de notices biographiques succinctes, mais nourries de faits. L'*Anthologie* se distingue de nombreux ouvrages analogues par la place très large qu'elle accorde à nos *écrivains nationaux* (environ 80 morceaux) tels que J. J. Rousseau, Mme de Staël, Rodolphe Töpffer, Alexandre Vinet, Charles Secrétan, Edouard Rod, Eugène Rambert, Marc et Philippe Monnier, G. Vallette, Juste Olivier, A. Richard, Porchat, Warnery, Louis Favre, Ribaux, W. Rosier, E. Yung, etc.

En outre, les auteurs ont constamment tenu compte, dans leur choix, des méthodes éducatrices modernes et des tendances de l'enseignement actuel.

La matière de ce vivant recueil est considérable, variée à souhait et se prête à merveille aux leçons de lecture expliquée et d'interprétation des auteurs, mais c'est avant tout un livre captivant qui peut éveiller l'intérêt des lecteurs de tous âges.